L’ESCALADE
à
L’ECOLE

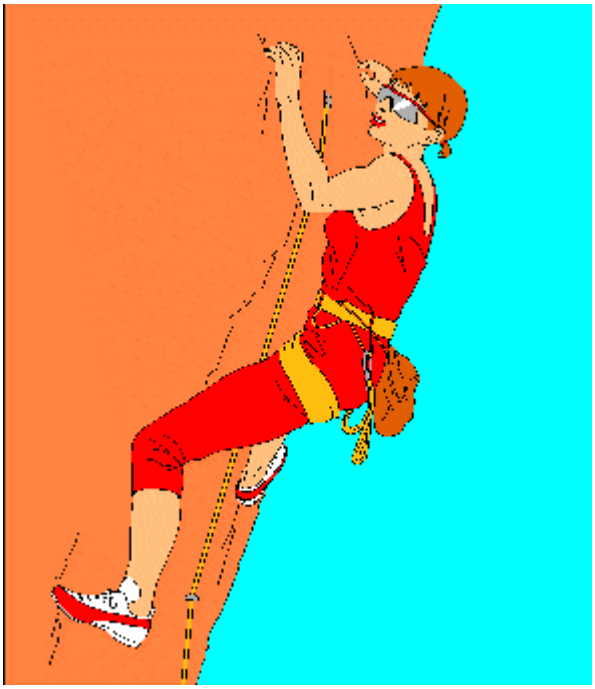

CPC LYON : R.Reynaud – EDUCATEURS LYON : D.Kirsh - O.Teulade

ANNEXES : ENCADREMENT et SECURITE

circulaires ministérielles et académiques

PRESENTATION

R.Reynaud - déc 96
CPC - LYON 1

Un dossier pédagogique permettant :

- à l'intervenant de contractualiser son intervention dans le cadre de la convention INSPECTION ACADEMIQUE - VILLE DE LYON,
- à l'enseignant de mieux s'investir dans l'activité.

Dossier élaboré en référence au document ADEMIR de l'équipe de VAULX-EN-VELIN
L'ESCALADE A L'ECOLE.

Une utilisation différenciée du dossier pédagogique:

- pour l'élève : sur chaque dispositif proposé, il pourra réussir à son niveau de pratique, en fonction de la difficulté de la voie (facile, moyenne, difficile) ou de la hauteur de la voie (points 1, 2,3 ou points 3,4,5). Ce qui nécessite un choix de la part de l'élève.
- pour l'adulte : il pourra faire vivre différemment le dispositif en fonction de l'objectif de compétence visée.(ou de la fiche choisie)

Une programmation de l'escalade peut être envisagée, par exemple :

- CM1 : compétences 1 et 2 puis rencontre inter-classes
- CM2 : compétences 1,2 et 4 puis sortie en milieu naturel.

Une préparation minimum de 10 à12 séances est nécessaire pour une sortie en milieu naturel, les élèves devront être autonomes pour une sécurité active sur les ateliers en moulinette.

Rappels :

- L'enseignant reste responsable du projet escalade de la classe (circ. min. Juillet 92).
  Il apporte sa compétence pédagogique dans l'organisation des séances, notamment par rapport à l'évaluation des compétences.
  L'intervenant, qui apporte sa compétence technique, veille à installer une sécurité active.

- L'ESCALADE A L'ECOLE est une activité-support qui permet de développer des compétences disciplinaires EPS de fin de cycle 3, en référence aux Programmes de l'Ecole Primaire 1995 :

  << Dans ce cycle, l'enfant ajuste, affine et développe plus méthodiquement ses conduites motrices, en anticipant sur les actions à réaliser. Il choisit les stratégies d'action les plus efficaces parmi celles qu'on lui propose ou qu'il conçoit.
  Ses compétences sont développées à partir d'activités physiques sportives, dans des situations d'apprentissage qui lui permettent d'acquérir des savoirs et de mettre en œuvre des projets d'action. >>

CONVENTION IA - VILLE DE LYON annexe 3

PROJET PEDAGOGIQUE

CLASSES : CM1 et CM2	PLANNING de SEANCES - nombre : 10 séances - périodicité : 1 par semaine
OBJECTIFS de COMPETENCES POURSUIVIS	• Utiliser ses savoirs et connaissances de manière efficace dans la pratique des activités physiques et sportives (l'escalade) • S'inscrire dans un projet individuel visant à la meilleure performance et apprécier son niveau de pratique.
SITUATIONS de REFERENCE PROPOSEES (préciser les conditions d'organisation concernant en particulier la sécurité)	Les adultes se placeront plutôt en bas des voies, prêts à intervenir, et connaîtront l'emplacement du poste téléphonique. ■ les 3 points ■ les traversées ■ les jeux d'équilibre } sans corde ■ l'encordement : assurance et sécurité ■ réussir une hauteur : la moulinette ■ réussir une voie : la moulinette ■ analyser la gestuelle (la technique), progresser ■ la prévision : choisir 3 voies ■ le rappel ■ grimper en tête ■ le défi à 2 équipes ■ la rencontre à 2 classes CM1 ■ la sortie CM2 , réussir 3 à 4 voies par élève
SITUATIONS D'EVALUATION	• la moulinette : par groupes de 3 ou 2 élèves en autonomie (grimpeur + assureur) identifier ses réussites puis mesurer ses progrès • la prévision : choisir 3 voies à réaliser en fonction de ses capacités

CAS PARTICULIER : si le projet concerne plusieurs écoles, son élaboration se fera entre la circonscription et les intervenants concernés.

R.Reynaud - déc 96
CPC - LYON 1
travaux de Vaulx

ESCALADE A L'ECOLE

LES 3 POINTS

Compétences EPS visées : C1 : manifester une plus grande aisance dans ses actions, par affinement des habiletés acquises antérieurement.

DISPOSITIF

Les points 1, 2 et 3 sont marqués sur 8 voies au moins. 3 pts hauteur maximum de 2,50m à 3m (1ère plaquette)

Les points 3 correspondent à une ligne de sécurité infranchissable si on n'est pas encordé. 2 pts

Par groupes de 3 : un grimpeur 1 pt
+ un contrôleur
(+ un marqueur)

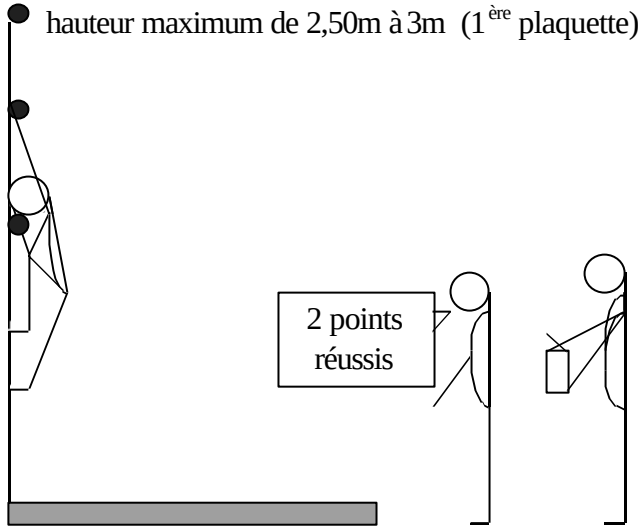

BUT	CRITERES DE REUSSITE	OPERATIONS
Grimper vers le haut pour toucher un point, désescalader. (Marquer ses réussites)	On marque les points correspondant à la hauteur atteinte : 1, 2 ou 3 pts Désescalader sans sauter, sinon, un saut = une chute = 0 pt	Le contrôleur annonce les points réussis. Le grimpeur a trois essais. (Le marqueur écrit le résultat sur la fiche) Rotation des rôles dans chaque triplette. Puis changer de voie. Essayer toutes les voies. Connaître son résultat sur chacune des voies. Améliorer ses résultats.

LES TRAVERSEES

ESCALADE A L'ECOLE

D.Kirsh-O.Teulade
R.Reynaud - mai 97

Compétences EPS visées : C1 : manifester une plus grande aisance dans ses actions, par affinement des habiletés acquises antérieurement.

DISPOSITIF		
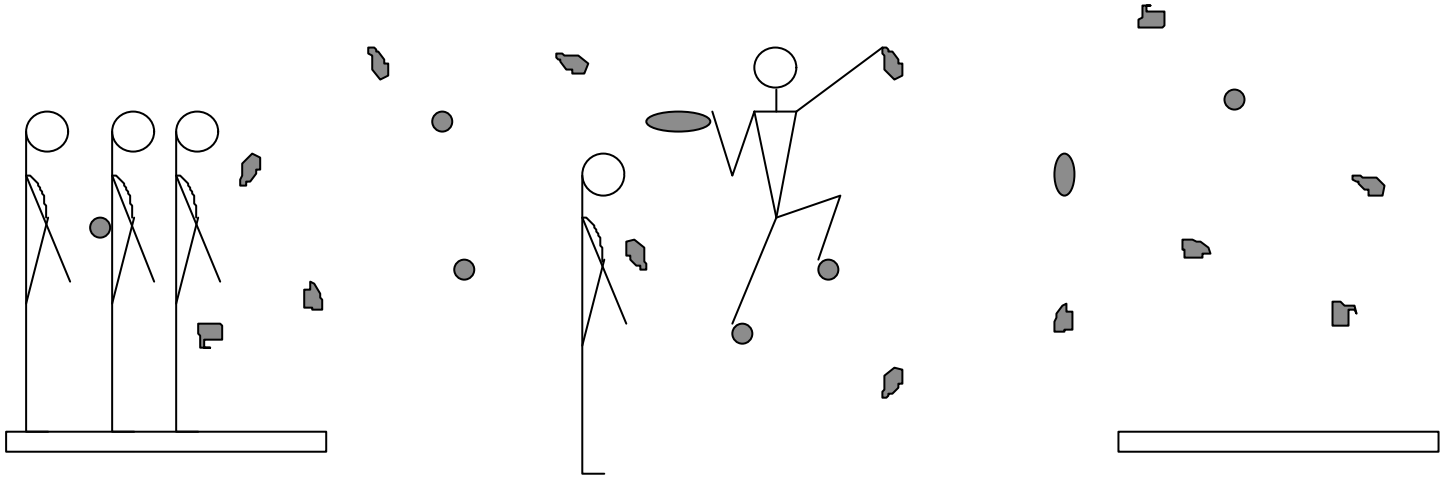 par couples : grimpeur + contrôleur (ou entraîneur, conseilleur) ou par équipes de 5 à 6 élèves		
BUT	CRITERES DE REUSSITE	OPERATIONS
Aller d'un point du mur, matérialisé par un tapis, à un autre.	Traverser sans poser le pied au sol.	S'organiser pour passer à tour de rôle. Variantes : se croiser à 2 poursuite à 2 (prise au foulard) le guide et l'aveugle (yeux bandés)

ESCALADE A L'ECOLE

D.Kirsh-O.Teulade
R.Reynaud - mai 97

L'ENCORDEMENT : l'assurance et la sécurité

Compétences EPS visées : C2 : utiliser ses savoirs et connaissances de manière efficace dans la pratique d'activités physiques et sportives.

DISPOSITIF

8 voies au moins :
dont 3 faciles, 3 moyennes, 2 difficiles.

Par groupes de 3 ou de 2 élèves:
grimpeur + assureur + contrôleur
(demi-classe encordée pour les 1ères séances)

1 corde avec double noeud en 8, 2 baudriers,
2 mousquetons à vis, 1 frein par triplette.

1 tapis en bas des voies = zone interdite.

1 fiche d'évaluation par triplette.

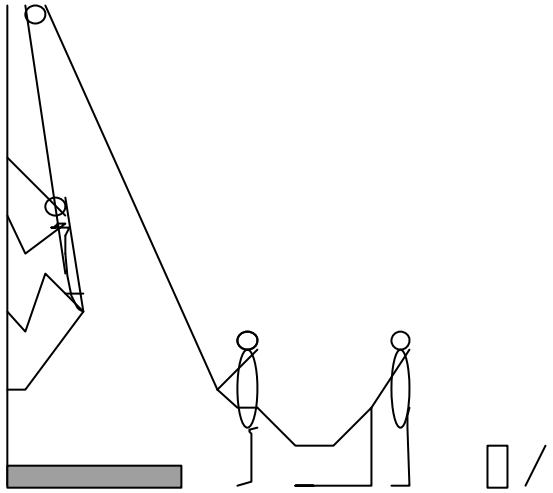

BUT	CRITERES DE REUSSITE	OPERATIONS
S'équiper, s'assurer pour grimper plus haut. Assumer tous les rôles : grimpeur, assureur (et contrôleur).	Grimpeur : savoir faire son noeud en huit, réussir une voie = arriver en haut sans chuter. Assureur : la corde est tendue pendant toute la montée, faire correctement les 5 gestes de l'assureur, tout bloquer en cas de chute, contrôler la descente jusqu'au sol.	Grimpeur : s'encorder, grimper et se laisser redescendre en moulinette. Assureur : mains en haut pour faire coulisser la corde dans le frein et avaler à la montée, main en bas pour freiner. Contrôleur : rappel de la vigilance. Rotation des rôles.

REUSSIR UNE HAUTEUR : la moulinette

ESCALADE A L'ECOLE

R.Reynaud - déc 96
CPC LYON 1
d'après Vaulx/Velin

<u>Compétences EPS visées</u> : C2 : utiliser ses savoirs et connaissances de manière efficace dans la pratique d'activités physiques et sportives.

DISPOSITIF

Topo de 8 voies au moins :
5 points = haut de chaque voie
barre, rail ou dernière plaquette.
3 pts = limite de sécurité pour l'encordement

Par groupes de 3 :
grimpeur + assureur + contrôleur

1 corde avec un double noeud en 8, 2 baudriers,
1 mousqueton à vis, un frein par triplette.

1 fiche d'évaluation individuelle / élève.

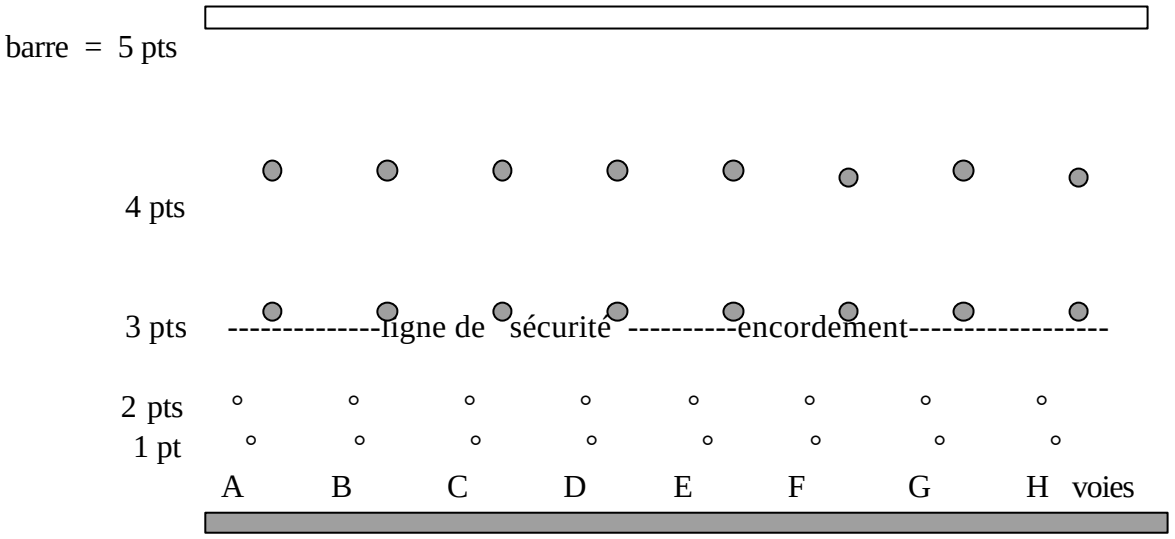

BUT	CRITERES DE REUSSITE	OPERATIONS
Encordé, grimper le plus haut possible. Essayer toutes les voies. Marquer ses résultats pour les connaître. Se situer en fonction de la difficulté des voies puis de la hauteur atteinte.	Marquer la hauteur atteinte sur la fiche individuelle → 3, 4 ou 5 pts nom voies A B C D E F G H total date mes progrès →	Choisir une voie : facile ➔ A, B ou C moyenne ➔ D, E ou F ou difficile ➔ H ou G Réaliser 3 à 4 voies par séance.

Marque la hauteur atteinte sur ta fiche → 3, 4 ou 5 points
Repère tes progrès d'une séance à l'autre.

Nom :									
voies	A	B	C	D	E	F	G	H	TOTAL
date :									
date :									
date :									
date :									
mes progrès									

Marque la hauteur atteinte sur ta fiche → 3, 4 ou 5 points Repère tes progrès

Nom :									
voies	A	B	C	D	E	F	G	H	TOTAL
date :									
date :									
date :									
date :									
mes progrès									

Marque la hauteur atteinte sur ta fiche → 3, 4 ou 5 points Repère tes progrès

Nom :									
voies	A	B	C	D	E	F	G	H	TOTAL
date :									
date :									
date :									
date :									
mes progrès									

REUSSIR UNE VOIE : la moulinette

ESCALADE A L'ECOLE

Compétences EPS visées : C2 : utiliser ses savoirs et connaissances de manière efficace dans la pratique d'activités physiques et sportives.

DISPOSITIF

8 voies au moins :
dont 3 faciles, 3 moyennes, 2 difficiles.

Par groupes de 3 :
grimpeur + assureur + contrôleur
(demi-classe encordée pour les 1ères séances)

1 corde avec double noeud en 8, 2 baudriers,
2 mousquetons à vis, 1 frein par triplette.

1 tapis en bas des voies = zone interdite.

1 fiche d'évaluation par triplette.

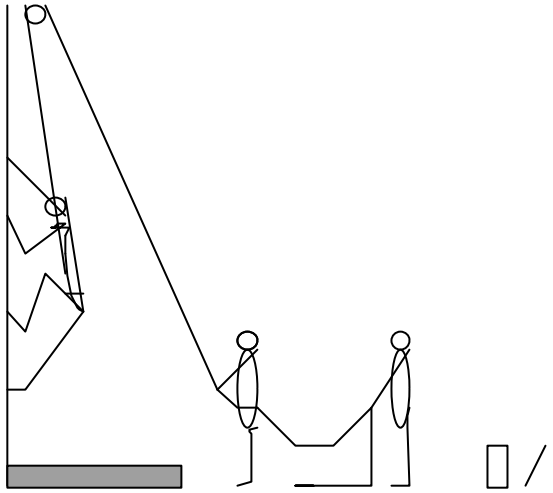

BUT

S'équiper, s'assurer pour grimper plus haut.

Assumer tous les rôles :
grimpeur, assureur et contrôleur.

Essayer toutes les voies pour les classer de faciles à difficiles.

CRITERES DE REUSSITE

Réussir une voie = arriver en haut sans chuter.
(élastique sur une boucle de corde = témoin)

noms	grimpeur : voies réussies								assureur	contrôleur
	A	B	C	D	E	F	G	H		

OPERATIONS

Grimpeur : s'encorder, grimper et se laisser redescendre en moulinette.
Assureur : faire coulisser la corde dans le frein, avaler à la montée, contrôler à la descente, tout bloquer en cas de chute.
Contrôleur: tenir la corde à 1m de l'assureur annoncer la réussite, la marquer.
Rotation des rôles. Changer de voie.

Bilan : classement des voies en fn des réussites → [facile = tous réussissent]→[moyenne = la moitié réussissent] →[difficile = 1 ou 2 réussissent]

grimpeur	voies réussies								assureur	contrôleur
	A	B	C	D	E	F	G	H		

grimpeur	voies réussies								assureur	contrôleur
	A	B	C	D	E	F	G	H		

grimpeur	voies réussies								assureur	contrôleur
	A	B	C	D	E	F	G	H		

grimpeur	voies réussies								assureur	contrôleur
	A	B	C	D	E	F	G	H		

R.Reynaud - déc 96
CPC - LYON 1
d'après Vaulx/Velin

ESCALADE A L'ECOLE

PROGRESSER : analyser la gestuelle
PEP 95 : Compétences EPS visées
(cycle 3) C2 : utiliser ses savoirs et connaissances de manière efficace dans la pratique d'activités physiques et sportives.
Au cycle 2, l'enfant structure ses conduites, en analysant son activité. Il établit des relations entre ses manières de faire et le résultat de son action.

BUT	DISPOSITIF	CRITERES DE REUSSITE	OPERATIONS
s'entraîner pour faire plus analyser la gestuelle pour être plus efficace : s'informer, s'équilibrer, progresser Grimpeur : choisir et réussir une nouvelle voie ou un nouveau passage, en 3 essais. Assureur : - faire coulisser la corde dans le 8, avaler à la montée, contrôler à la descente. - tout bloquer en cas de chute. Contrôleur : - guider son camarade de la voix, indiquer l'itinéraire, les prises à utiliser - annoncer la réussite.	Topo de 8 voies au moins, classées par niveau : faciles → + 1 point moyennes → + 2 points difficiles → + 3 points Travail en moulinettes, par groupes de 3, du même niveau au regard des résultats précédents.	Le plus haut point atteint, sans chuter. La marque : difficulté + performance de la voie de la hauteur de 1 à 3 pts + de 1 à 5 pts Réussir une nouvelle voie ou réussir un nouveau passage, c'est augmenter son total, d'une séance à l'autre. Stabiliser sa nouvelle performance c'est réussir 3 fois sur 3 essais ou réussir à coup sûr.	Faire mémoriser les itinéraires, le choix des prises, puis la façon de les utiliser.(prise inversée ou en pince) Faire analyser la gestuelle : le grimpeur : • s'informe = s'écarte du mur pour mieux voir les prises • s'équilibre = s'écarte de l'axe vertical de la voie pour atteindre des prises plus éloignées • progresse = monte les pieds pour se grouper et se grandit pour se dégrouper. (pousser sur les jambes, les bras étant équilibrateurs)

COMPETENCES EPS et ESCALADE

C2 : utiliser ses savoirs et connaissances de manière efficace dans la pratique d'activités physiques et sportives.

C4 : s'inscrire dans un projet individuel ou collectif visant à la meilleure performance et apprécier son niveau de pratique.

→ Idée-force: **se connaître pour se transformer**

une activité de RESOLUTION de PROBLEME de la part de l'élève:

1/ - **SE CONNAITRE** = "apprécier son niveau de pratique"

- identifier les réussites, après classement des différentes voies.
  Quelles sont les voies que je réussis?
  → plutôt les voies A - faciles = 3+ , 4
  → plutôt les voies B - moyennes = 4+ , 5
  → plutôt les voies C - difficiles = 5+ , 6a

- stabiliser les résultats:
  Connaître les voies que je réussis à tout les coups.

2/ - **SE TRANSFORMER** = progresser, faire plus… "viser à la meilleure performance"

- choisir une nouvelle voie qu'on n'a pas encore été réussie, dans son niveau ou du niveau légèrement supérieur.
  A quelle hauteur s'arrête-t-on?
  Quelle est la dernière prise touchée?
  = REPERER le PROBLEME

- analyser la gestuelle = pour RESOUDRE le PROBLEME
  faire expliciter par ceux qui ont réussi le passage ou par des observateurs, les différentes "manières de faire" pour réussir le passage en posant 3 questions:

1- <u>quelles sont les prises utilisées?</u>
Mémoriser la couleur, la forme, l'ordre des prises
Prise horizontale, verticale ou oblique

2- <u>avec quoi les utiliser?</u>
Main ou pied, gauche ou droit,
A 2 mains ou changement de mains, changement de pied,
Faire un pied/main

3- <u>comment les utiliser?</u> Quelle action sur la prise?
Tirer ou pousser,
en suspension, en appui, en opposition, en pince, en inversé…
bras tendu ou plié (blocage)

– faire plus, essayer ces nouvelles manières de faire
pour RESOUDRE le PROBLEME

- choisir la plus efficace pour soi:
"établir des relations entre ses manières de faire et le résultat de son action." (cf: Programmes 1995)

<u>remarque</u>:

rôle de l'enseignant: apporter sa compétence pédagogique
en appliquant cette démarche de résolution de problème,
poser les 3 questions…

rôle de l'intervenant: apporter sa compétence technique en corrigeant, précisant les termes, en donnant les mots justes.

Tous deux permettant à l'élève de passer de l' ESSAI-ERREUR à
un algorithme d'opérations (une successions d'actions) à mettre en œuvre pour réussir la tâche.

R.Reynaud - déc 96
CPC - LYON 1
d'après Vaulx/Velin

LA PREVISION

ESCALADE A L'ECOLE

Compétence EPS visée: C4 : s'inscrire dans un projet individuel visant à la meilleure performance et apprécier son niveau de pratique.

BUT	DISPOSITIF	CRITERES DE REUSSITE	OPERATIONS
Choisir 3 voies (ou plus en fonction du temps) et prévoir sa performance pour réaliser le maximum de points, c'est savoir se situer par rapport • à la hauteur des voies • et la difficulté des voies.	Les voies classées : • faciles → 1 point • moyennes → 2 points • difficiles → 3 points Elèves encordés par triplettes, grimpeur, assureur, contrôleur, avec le matériel nécessaire. Fiche de résultats, individuelle. (avec 2 colonnes supplémentaires, prévisions et bonifications, si les performances sont annoncées à l'avance)	La hauteur atteinte, sans repos sur la corde, de 3 à 5 points , + la difficulté de la voie, de 1 à 3points. Voies choisies : 1 à 3 pts / hauteur réalisée : 3 à 5 pts / total D + H Totaux	Résoudre le problème posé par la contradiction entre : • la prise de risque (maximum de difficulté = voie à 3 points) • la maîtrise de ce risque (réussir à sortir la voie = hauteur à 5 points) Marquer sa réussite, rotation des rôles : G → A → C Progresser, c'est faire plus de points, en choisissant une autre voie (plus difficile ou plus facile ?) ou en réussissant un nouveau passage. Possibilité de rajouter 1 pt si la hauteur prévue est réalisée.

Bilan : mesurer les progrès en comparant les hauteurs réalisées et les voies choisies.

voies choisies : 1 à 3 points	hauteur réalisée : 3 à 5 pts	total : difficulté + hauteur
Totaux		

voies choisies : 1 à 3 points	hauteur réalisée : 3 à 5 pts	total : difficulté + hauteur
Totaux		

voies choisies : 1 à 3 points	hauteur réalisée : 3 à 5 pts	total : difficulté + hauteur
Totaux		

voies choisies : 1 à 3 points	hauteur réalisée : 3 à 5 pts	total : difficulté + hauteur
Totaux		

LE DEFI

ESCALADE A L'ECOLE

R.Reynaud - déc 96
CPC - LYON 1

Compétences EPS visées :
C2 : utiliser ses savoirs et connaissances de manière efficace dans la pratique d'activités physiques et sportives.
C4 : s'inscrire dans un projet individuel ou collectif visant à la meilleure performance et apprécier son niveau de pratique.

BUT	DISPOSITIF	OPERATIONS	CRITERES DE REUSSITE
Faire plus de points que : l'adversaire direct, la triplette adverse, l'autre équipe.	Cordes pour des moulinettes voies sur 8 au moins classées de faciles à difficiles. 2 équipes dans la classe : chaque équipe est organisée en triplettes de niveau , A(difficile), B(moyen), C(facile). Sur une voie, 2 triplettes de même niveau, en défi, avec une fiche de résultats.	2 grimpeurs (1 de chaque triplette) se défient sur une voie choisie par eux, les autres assurent, arbitrent, tiennent la marque. Rotation des rôles, 2 autres grimpeurs se défient. Faire le maximum de défis entre 2 triplettes. En fin de séance, faire le total de chaque triplette, puis de chaque équipe.	Le grimpeur qui va le plus haut marque 2 points, l'autre a 0 point. En cas d'égalité, (même hauteur atteinte par les 2 grimpeurs) chacun gagne 1 point.

équipe 1	équipe 2
noms : - - -	noms : - - -
points	points
total	total

R.Reynaud - déc 96
CPC - LYON 1

EN TETE

ESCALADE A L'ECOLE

Développer les techniques d'assurance autres que la moulinette, pour plus d'autonomie par rapport au milieu naturel et son incertitude.
Compétence EPS visée : utiliser ses savoirs et connaissances de manière efficace dans la pratique d'activités physiques et sportives.

DISPOSITIF

Un groupe de 2 ou 3 élèves sur 1 des voies du topo

Assurance au grigri par un adulte

Plusieurs dégaines : ici, au moins 5

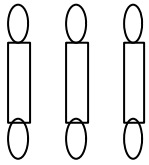

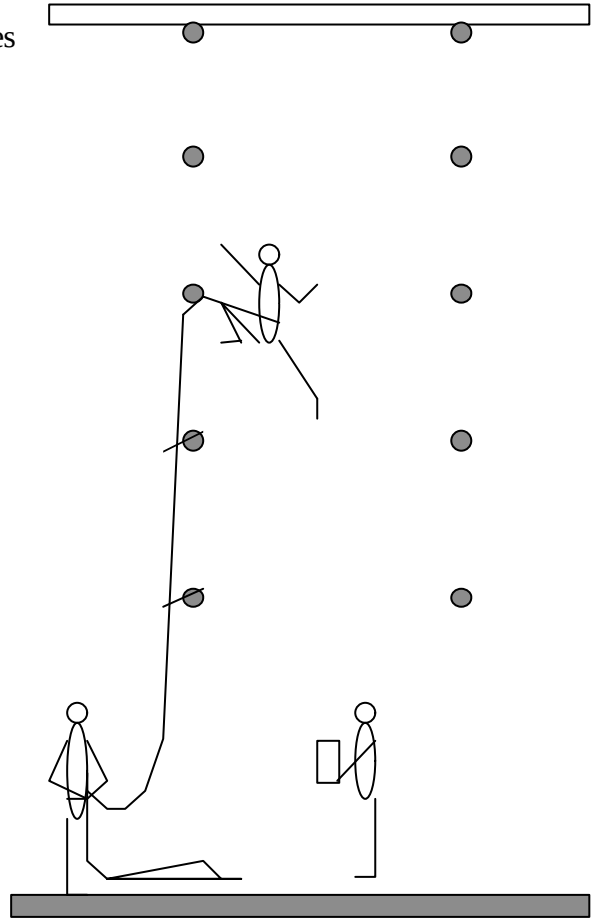

BUT

GRIMPER EN TETE :
choisir une voie de son niveau et la réaliser en tête.

CRITERES DE REUSSITE

Un point de plus pour une voie réaliser en tête.

Exemple : 3 points + 5 points + 1 point = 9 points
difficulté + hauteur + en tête

OPERATIONS

Choisir une voie facile pour soi à réaliser en tête, puis augmenter le niveau de difficulté des voies pour avoir le maximum de points et pour progresser.

Assumer les différents rôles :
- grimper en tête
- contrôler

ESCALADE A L'ECOLE

R.Reynaud - déc 96
CPC - LYON 1

LE RAPPEL

Développer les techniques d'assurance autres que la moulinette, pour plus d'autonomie par rapport au milieu naturel et son incertitude.

Compétence EPS visée : utiliser ses savoirs et connaissances de manière efficace dans la pratique d'activités physiques et sportives.

ISPOSITIF

Un groupe de 3 élèves
sur 1 des voies du topo
équipée de la corde double
du rappel

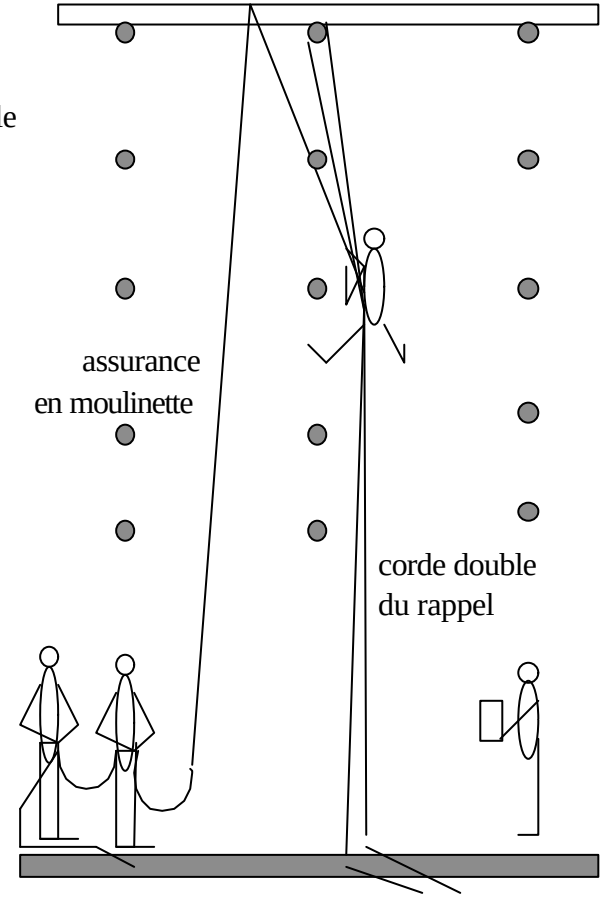

contre-assurance
en doublette
ou un adulte

BUT

LE RAPPEL :
en haut de la voie mettre son 8 dans la corde de rappel
et contrôler soi même sa descente.

CRITERES DE REUSSITE

Ne pas se pendre à la corde d'assurance, sinon = chute
(faire une boucle sur la corde d'assurance avec un élastique)

OPERATIONS

Grimper en moulinette et faire son rappel,

s'entendre entre assureurs et grimpeur,
l'assureur principal laisse un peu de mou pour garder la boucle sur la corde d'assurance.

Variante :
grimper en tête et faire son rappel
(en haut de la voie, laisser sa corde dans les dégaines pour permettre l'assurance pendant le rappel)

ESCALADE

Gachet - Reynaud
pour USEP Rhône
ianvier 1997

RENCONTRE A 2 CLASSES

Compétence visée : utiliser ses savoirs et connaissances de manière efficace dans la pratique d'activités physiques et sportives.

Objectif de la rencontre :Réinvestir les apprentissages développés au cours des séances.

PREPARATION :

Les séances préparatoires permettront à l'enseignant d'établir trois groupes de niveau A,B,C, dans sa classe : voir fiche classe ci-jointe à présenter en début de rencontre.
Dans chaque groupe de niveau il constitue des triplettes :

par exemple, pour une classe de24 élèves : groupe A → 3 triplettes
groupe B → 3 triplettes
groupe C → 2 triplettes.

ORGANISATION :

9 à 12 voies ont été au préalable classées en facile (F) moyenne (M) ou difficile (D).

Les 2 premières triplettes des groupes A se rencontrent sur une voie D.
Les 2 secondes triplettes des groupes A se rencontrent sur une autre voie D.
Les 2 troisièmes triplettes des groupes A se rencontrent sur une autre voie D.

Les 2 premières triplettes des groupes B se rencontrent sur une voie M .
Les 2 secondes triplettes des groupes B se rencontrent sur une autre voie M.
...
Les 2 premières triplettes des groupes C se rencontrent sur une voie F.
...

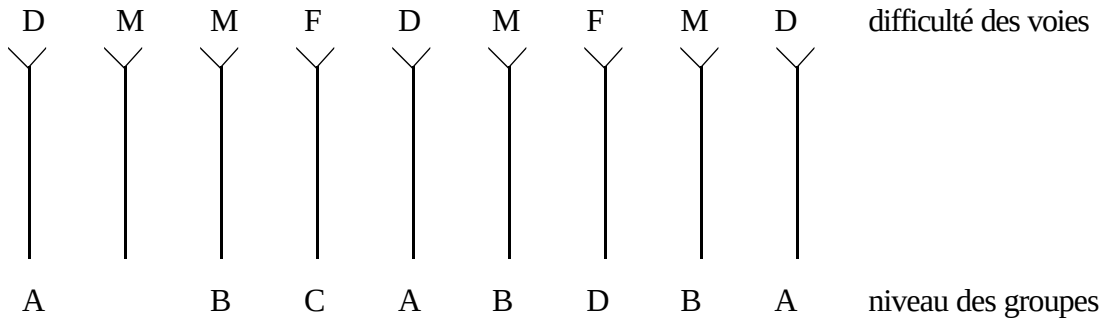

DEROULEMENT :

Défi à deux :

Sur chaque voie, un élève de chaque triplette grimpe le plus haut possible ,chaque triplette étant organisée en grimpeur , assureur, contrôleur.

Résultat du défi :

voie réalisée (pas de repos sur la corde) ➔ 3 points
sinon le grimpeur qui va le plus haut ➔ 2 points
le grimpeur qui va le moins haut ➔ 1 point

Ce résultat est reporté sur la fiche triplette

Rotation des rôles :

Deux autres grimpeurs, un dans chaque triplette, se défient à leur tour sur la même voie .
Lorsque tous les élèves sont passés, les deux triplettes passent à une voie de même difficulté et recommencent leur rotation, avec possibilité de changer d'adversaire dans les défis.

RESULTATS :

classe de	M.			M.		
GROUPE A B C	1ère 2ème 3ème triplette			1ère 2ème 3ème triplette		
Noms des élèves						
1ère voie						
2ème voie						
3ème voie						
4ème voie						
total						

A la fin de la rencontre, le total de chaque élève et/ou de chaque triplette est reporté sur la fiche de la classe.

ESCALADE

école :

FICHE CLASSE

GROUPE	NOM Prénom	total de chaque élève	total de la triplette
A voies Difficiles			
B voies Moyennes			
C voies Faciles			

Répartir vos élèves en groupes de niveau A, B, C, et en triplettes de grimpeur, assureur, contrôleur.

Total de la classe	
MOYENNE DE LA CLASSE	
$\frac{\text{total des points}}{\text{nombre des élèves}}$	

RENCONTRES A 3 CLASSES

OBJECTIFS :

réinvestir les acquis, les compétences EPS développées au cours des séances.

ORGANISATION :

→ les séances préparatoires permettront à l'enseignant d'établir 3 groupes de niveau, A, B, C, dans sa classe : voir fiche-classe ci-jointe, à présenter au début de la rencontre.

→ 3 classes se rencontrent.
Les triplettes de niveau A sont constituées par un élève de chaque classe. Idem pour les triplettes de niveau B et de niveau C.

→ L'animateur fait passer sur le mur autant de triplettes qu'il y a de voies .
(9 à 12 voies minimum)

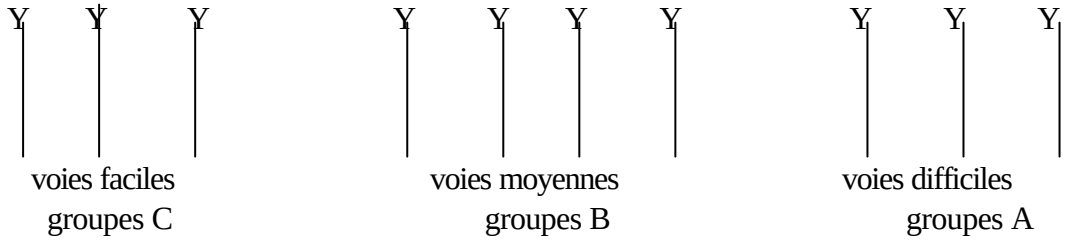

→ Chaque triplette d'élèves se défie sur une voie de son choix, dans son niveau. Les 3 élèves doivent à tour de rôle être grimpeur - assureur - secrétaire.

RESULTATS :

Dans une triplette :

l'élève qui va le plus haut a 3 points (ou place le plus de dégaines)
l'élève qui va le moins haut a 1 point (ou place le moins de dégaines)
NB : lorsqu'un élève chute ou est suspendu, il doit redescendre.

Ce résultat est reporté sur la fiche-triplette
A la fin de la rencontre, le total de chaque élève est reporté sur la fiche-classe.

Classe de	M.	M.	M.
noms des élèves			
1ère voie			
2ème voie			
3ème voie			
total			

Si c'est une rencontre à 2 classes, même organisation, mais en doublettes → 2 ou 1 points
ou en quadrettes → 4, 3, 2 ou 1 points.

ESCALADE

école :

FICHE CLASSE

GROUPE	NOM Prénom	points
A voies difficiles		
B voies moyennes		
C voies faciles		

Répartir vos élèves en groupes A, B, C, de nombre à peu près égal.

Total de la classe	
MOYENNE DE LA CLASSE	
$\frac{\text{total des points}}{\text{nombre des élèves}}$	

ANNEXES

SECURITE

et

ENCADREMENT

de l’activité

circulaires ministérielles et académiques

ACADEMIE DE LYON

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

INSPECTION
ACADEMIQUE DU
RHÔNE

< >

Annexe
à la circulaire
départementale
du 23 novembre 1999

L'escalade en milieu scolaire
Conditions de sécurité
(Réglementation et recommandations)

Recommandations générales :

L'escalade en milieu scolaire a pour objectif de faire vivre à l'enfant une véritable "aventure subjective" afin qu'il fasse preuve de sa capacité à surmonter des situations sous stress et développe des compétences disciplinaires EPS. Bien entendu les dispositifs proposés doivent présenter les **conditions de sécurité absolue sans risque objectif**.

Voici quelques recommandations pratiques qui, associées à :

-une parfaite organisation matérielle et humaine,
-au contenu proposé (ex: éviter les courses de vitesse),
-à une vigilance constante de l'encadrement,

permettront de tendre vers cette **sécurité maximum.**

Cette activité est soumise à un taux d'encadrement renforcé (se reporter à la circulaire ministérielle sur l'organisation des sorites scolaires B.O. n° 7 du 23 septembre 1999 II 222).

Règles de sécurité pour l'escalade sans matériel:

-Ne pas dépasser une hauteur de 2,50 / 3 mètres maximum: matérialiser de manière très visible la hauteur à ne pas dépasser.
-Donner l'habitude aux élèves de désescalader et de ne pas sauter.
-Placer les tapis au pied du mur.
-La parade entre deux élèves est plus dangereuse qu'efficace: à éviter! (l'adulte devra veiller à parer l'enfant à hauteur de la taille et non en lui tenant les pieds).
-Deux enfants ne doivent jamais grimper l'un sous l'autre. Tous les enfants évoluant sur le mur doivent être dans le champ de vision d'un adulte responsable.

Règ1es de sécurité pour l'escalade avec matériel d'assurage:

-Cette pratique convient mieux à des élèves de cycle 3.

LE BAUDRIER:
-Vérifier le **retour de boucle** pour des baudriers nécessitant ce système de verrouillage.
-Vérifier **l'encordement sur le baudrier** et non sur le porte matériel (pontet placé devant).
-Vérifier **le serrage à la taille** au dessus des hanches.
-Attention aux interruptions éventuelles (ex: passage aux toilettes) ! Penser à vérifier à nouveau le baudrier.

L'ASSURAGE :
-Placer des tapis au pied du mur. (Tapis type lutte)
-Réagir s'il y a trop de mou (le grimpeur ne progresse que si **la corde est tendue**)
-Imposer systématiquement l'assurage avec un dispositif **AUTO-BLOQUANT**.
-Réagir si la distance au mur de l'assurage est dangereuse (l'assureur n'est jamais à plus d'un ou deux mètres du mur; placer des repères (marquages, tapis).
-Privilégier un fonctionnement à **trois par cordée** (1 grimpeur, 1 assureur, 1 contre assureur).
-Vérifier que **le mousqueton à vis est fermé**.
-Il est indispensable de respecter le rapport suivant: **un adulte pour 4 cordées** maximum.

LE RAPPEL:
Deux méthodes permettent de contre-assurer un élève qui s'exerce à la descente en rappel.
- contre-assurage du haut, en moulinette avec une deuxième corde.
- contre-assurage du bas en tenant et en tendant la corde si nécessaire (opération réalisée par un **adulte uniquement**).

L'ESCALADE EN TETE:
-Assurage par un adulte grimpeur* : IMPERATIF (* qui connaît la technique et qui l'a déjà pratiquée).
-**Pas d'encordement sur mousqueton à vis**: la corde est directement reliée par un nœud en haut du baudrier.

LES MOMENTS A RISQUES:
-Lorsque le grimpeur atteint le sommet de la voie, l'assureur doit bien tendre la corde avant d'effectuer la redescente.
-Fin de séance (fatigue, relâchement).
-Situations faisant intervenir l'émulation du groupe et la recherche de la vitesse d'exécution.
-Pause repas notamment en milieu naturel.
-3ème ou 4ème séance d'une unité d'enseignement (excès de confiance: chacun est persuadé que la maîtrise est acquise, ce qui entraîne un relâchement de l'attention).

ESCALADE

VILLEURBANNE NORD : stage juin 2001

La règle d'or

ne pas dépasser la limite de hauteur

ne pas grimper en dessous d'un autre grimpeur

désescalader pour descendre (ne pas sauter)

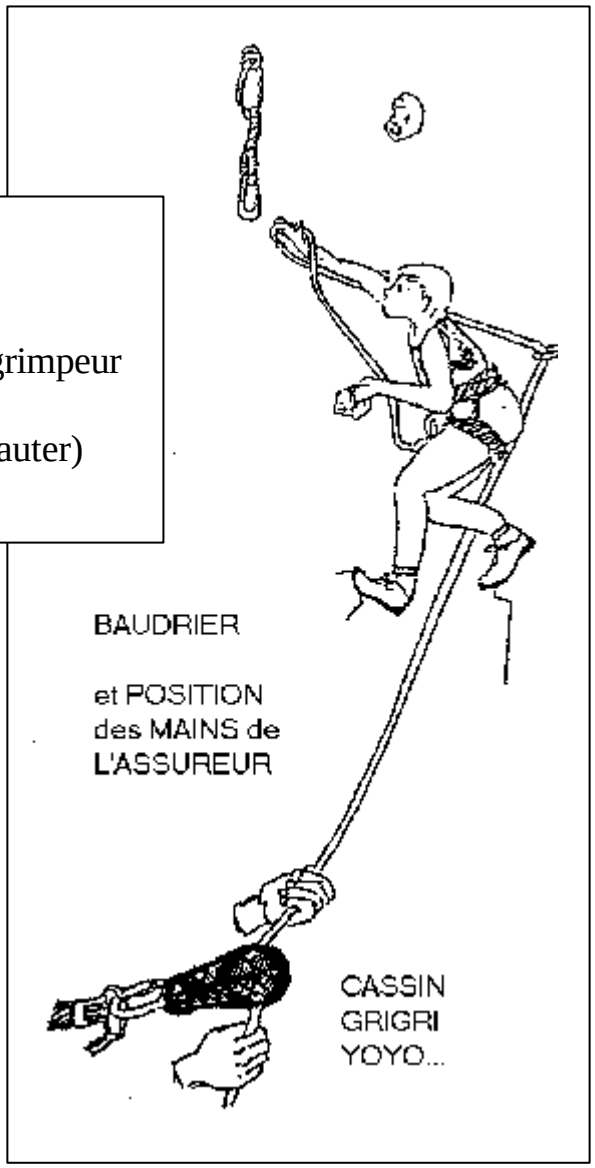

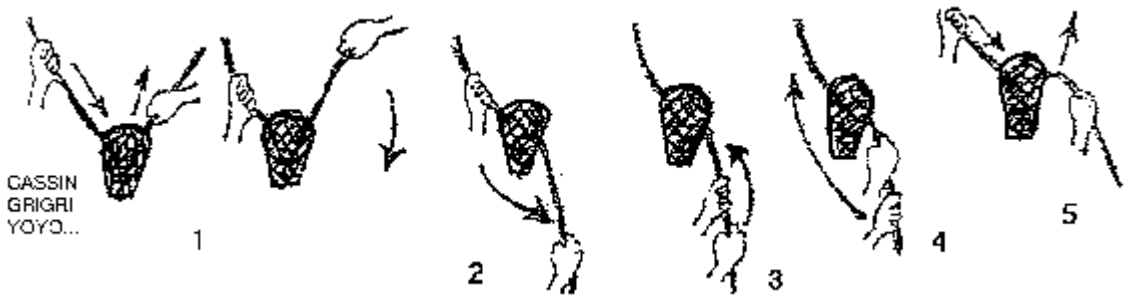

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère Éducation nationale

Paris le 26 septembre 2001

Direction de l'enseignement scolaire

Service des formations

Sous-direction des enseignements des écoles et des formations générales et technologiques des collèges et lycées

Chargé de mission

DESCO/YT/PM/
n°01-038
Affaire suivie par
Yves Touchard
Téléphone
01 55 55 19 60
Télécopie
01 55 55 29 27
Mél.
yves.touchard
@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Le Ministre de l'éducation nationale

à

Mesdames les Rectrices et Messieurs les Recteurs d'académie
Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs d'académie,
Directrices et Directeurs des services départementaux de l'éducation nationale

Objet : Éducation physique et sportive – Activité d'escalade.
Réf. : Lettre n°01-037 du 6 septembre 2001.

Par lettre citée en référence je vous faisais part des difficultés juridiques liées à l'application des dispositions du code du travail à certains équipements de protection individuelle (E.P.I.) contre les chutes de hauteur utilisés dans des activités éducatives ou de loisirs, notamment dans la pratique de l'escalade en milieu scolaire et dans le cadre des associations sportives d'établissements scolaires.

Ainsi que je vous y invitais dans cette lettre, de nombreuses remarques et réactions m'ont été adressées. Elles me conduisent à formuler de nouvelles recommandations à l'attention des enseignants chargés de l'EPS pour l'organisation de l'activité d'escalade sans limitation de hauteur.

Il s'agit de permettre le déroulement des enseignements et activités d'escalade dans le respect des objectifs et des conditions fixés par les programmes, en appelant à une vigilance renforcée sur les EPI utilisés (cordes, harnais, mousquetons, sangles et anneaux), dans l'attente des mesures d'accompagnement des modifications réglementaires à venir au cours du premier trimestre 2002.

Il convient en effet de préserver la richesse éducative de l'activité d'escalade, liée pour une bonne part aux comportements de sécurité qu'elle développe par la confrontation régulière à un risque maîtrisé. Cela justifie les actions spécifiques développées depuis plus d'une décennie, en direction des enseignants chargés de l'EPS, tant en formation initiale qu'en formation continue.

Cette même préoccupation doit s'étendre aux matériels spécifiques de protection afin d'être en mesure d'assurer à tous les partenaires que les diligences nécessaires ont été accomplies quant à la conformité de ces matériels aux exigences de qualité et de sécurité qui en garantissent l'efficacité.

À cette fin, certaines des préconisations émises par l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur peuvent être rappelées et notamment la mise en place de procédures de contrôle et de suivi des matériels utilisés.

Ainsi, il est vivement recommandé d'établir un registre spécifique au matériel d'escalade sur lequel seront répertoriés les différents matériels, la date de leur achat effectué en conformité avec la réglementation, la date des contrôles effectués et des retraits. Le contrôle consistera en un examen visuel et tactile complet (tel qu'indiqué dans la notice d'information du fabricant) afin de s'assurer qu'aucune dégradation apparente n'est susceptible d'affecter la qualité et la sécurité du produit.

Lorsque le matériel est propriété de l'école ou de l'établissement scolaire, ce contrôle sera effectué par les enseignants ou, le cas échéant, par les intervenants extérieurs qualifiés, qui encadrent l'activité.
Lorsque le matériel n'est pas propriété de l'école ou de l'établissement scolaire, il est recommandé de s'assurer que ces procédures de contrôle et de suivi ont bien été effectuées.

Ce contrôle ne dispense pas l'enseignant des vérifications d'usage préalables à chaque séance d'EPS utilisant des matériels et équipements pédagogiques.

Enfin, il est également recommandé de vérifier que les conditions d'utilisation, de stockage et de rangement (cf. notice d'utilisation du fabricant) n'affectent pas les caractéristiques mécaniques des produits, garantes de leur efficacité.

Ces mêmes recommandations concernent les activités d'escalade organisées dans le cadre du sport scolaire.

Vous voudrez bien diffuser ces recommandations dès leur réception afin de permettre aux équipes pédagogiques de poursuivre leur enseignement d'escalade dans la sérénité, avec toute la rigueur attendue en matière de sécurité, de façon à utiliser pleinement le caractère formateur de cette activité.

Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur de l'enseignement scolaire

Jean-Paul de Gaudemar

II.2.2.2. Activités nécessitant un encadrement renforcé

Certaines activités physiques et sportives, quel que soit le type de sortie, nécessitent un encadrement renforcé.

C'est le cas des activités physiques et sportives faisant appel aux techniques des sports de montagne, du ski, de l'escalade ou de l'alpinisme, les activités aquatiques et subaquatiques, les activités nautiques avec embarcation, le tir à l'arc, le VTT, le cyclisme sur route, les sports équestres, les sports de combat, le hockey sur glace, la spéléologie (Classe l et II). Ce taux est précisé dans le Tableau 3 page suivante.

Ces activités doivent faire l'objet d'une attention particulière, tenant compte de l'âge des enfants et de la nature des activités, tout particulièrement pour les élèves des écoles et classes maternelles ainsi que des sections enfantines.

Tableau 3

Taux minimum d'encadrement renforcé pour certaines activités d'enseignement d'éducation physique et sportive pratiquées pendant les sorties régulières, occasionnelles avec ou sans nuitée

École maternelle, classe maternelle **ou classe élémentaire avec section enfantine**	**École élémentaire**
Jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant.	Jusqu'à 24 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant.
Au-delà de 12 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves.	Au-delà de 24 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 12 élèves.

II.2.2.3. Activités physiques et sportives qui ne doivent pas être pratiquées à l'école primaire

Certaines activités physiques et sportives présentant des risques particuliers telles que, le tir avec armes à feu, les sports aériens, les sports mécaniques**, la musculation avec emploi de charges, l'haltérophilie, la spéléologie (Classe III et IV), la descente de canyon, le rafting et la nage en eau vive, ne doivent pas être pratiquées à l'école primaire.

** L'agrément d'un intervenant bénévole est lié à la participation à un stage spécifique ou à des journées d'information organisées par la commission départementale pour l'éducation physique et sportive dans le premier degré.*

II.3. L'organisation pédagogique des activités mises en œuvre dans le cadre des sorties scolaires

II.3 .1. Élaboration du projet

La responsabilité de l'organisation générale de la sortie incombe à l'enseignant titulaire de la classe ou à celui de ses collègues nommément désigné dans le cadre d'un échange de services ou d'un remplacement. C'est donc à lui qu'il appartient de fixer les conditions d'organisation des activités mises en œuvre dans le cadre des sorties scolaires.

Le projet et l'organisation pédagogiques de la sortie scolaire sont élaborés par le maître de la classe en liaison avec les responsables du site choisi ainsi qu'avec l'équipe locale d'encadrement. Une bonne utilisation des potentialités du lieu en relation avec les bénéfices attendus pour les élèves suppose que le maître dispose d'une information préalable précise. Cette information portera également sur les risques éventuels liés à la configuration du site.

Enfin, on organisera le temps des élèves en respectant leurs capacités d'attention et de résistance et en modulant les rythmes habituels du travail scolaire. Pour une sortie courte, il est normal de se centrer davantage sur les activités spécifiques que le milieu favorise; pour un séjour plus long, on veillera à une pratique quotidienne visant l'entretien des principaux apprentissages en cours.

Quel que soit le type de sortie scolaire, l'enseignant pourra rechercher un partenariat auprès des associations complémentaires de l'école publique, agréées par le ministère chargé de l'éducation nationale.

II.3.2. Les formes d'organisation pédagogique

Le maître assure la mise en œuvre des activités par sa participation et sa présence effectives…

…….

Trois situations doivent être distinguées:

II.3 .2.1. La classe fonctionne en un seul groupe

C'est l'organisation habituelle de la classe. Le maître assure l'organisation pédagogique de la séance et contrôle effectivement son déroulement.

II.3.2.2. La classe est divisée en groupes dispersés et l'enseignant n'a en charge aucun groupe particulier

Dans ce cas, chaque groupe est encadré par au moins un intervenant. Le maître assure l' organisation pédagogique de la séance, procède au contrôle successif du déroulement de la séance dans les différents groupes et à la coordination de l'ensemble.

II.3.2.3. La classe est divisée en groupes dispersés et l'enseignant a en charge l'un des groupes

Dans ce cas, certains groupes d'élèves sont encadrés par au moins un intervenant et l'un de ces groupes est pris en charge par le maître. L'enseignant n'a pas à assurer le contrôle du déroulement de la séance. Son action consiste à définir préalablement l'organisation générale de l'activité avec une répartition précise des tâches et procède a posteriori à son évaluation.

Dans les trois situations, l'enseignant s'assure que les intervenants respectent les conditions d'organisation générale déterminées initialement et plus particulièrement les conditions de sécurité des élèves. En cas de situation mettant en cause sérieusement la qualité de la séance ou la sécurité des élèves, le maître suspend ou interrompt immédiatement l'intervention.

…….

II.5. Souscription d'une assurance des élèves et des accompagnateurs

II.5.1. Pour les élèves

Plusieurs situations sont à distinguer selon qu'il s'agit d'une sortie régulière, d'une sortie occasionnelle ou d'une sortie avec nuitée(s) :

La souscription d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance individuelle accidents corporels est exigée, conformément aux dispositions de la circulaire no88-208 du 29 août 1988 (publiée au BOEN no28 du 1er septembre 1988) lorsque la sortie scolaire revêt un caractère facultatif.

-La participation des élèves aux sorties scolaires régulières correspondant aux enseignements réguliers inscrits à l'emploi du temps est toujours obligatoire et gratuite. La souscription d'une telle assurance n'est pas exigée.

-La participation des élèves aux sorties scolaires occasionnelles sans nuitée peut avoir un caractère obligatoire ou facultatif.
La participation est obligatoire quand les sorties se déroulent sur le temps scolaire; elles sont, dans ce cas, gratuites. La souscription d'une assurance n'est pas exigée.
La participation est facultative lorsque les sorties incluent la totalité de la pause du déjeuner ou dépassent les horaires habituels de la classe. Dans ce cas, la souscription d'une assurance est exigée.

-La participation des élèves aux sorties scolaires avec nuitée(s) est toujours facultative. La souscription d'une assurance est donc exigée.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS BENEVOLES

ACTIVITE : ESCALADE avec encordement sur S.A.E.

- Niveau d'habileté dans l'activité: (maîtrise des gestes et aptitudes physiques)
  -une pratique régulière personnelle, c'est-à-dire :
  * s'équiper, s'assurer, grimper en tête(une voie cotée 5), descendre en rappel...
  * équiper une moulinette, un rappel doublé avec une assurance en moulinette.

- Conditions sécuritaires de la pratique: (sécurité passive et active, connaissance de l'environnement. ..plan de sécurité
  -préparation du matériel et équipement des voies avant le début de l'activité.
  -place de l'adulte au bas des voies, prêt à intervenir auprès des élèves qui assurent.
  -consignes claires et gestes techniques précis pour l'assurance.
  -connaissance du poste téléphonique du gymnase.

- Faculté de régler les problèmes matériels inhérents à la pratique
  -vérifier l'état du matériel: cordes, baudriers.
  -vérifier rapidement dans le groupe:
  * l'équipement des élèves (boucles des baudriers)
  * l'encordement (nœuds en 8).